

ASSOCIATION INTERMEDIAIRE

AI NORD BOCAGE



BENEFICIAIRES

Peuvent être embauchées par une association intermédiaire (AI), les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières notamment :

- les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté ;
- les bénéficiaires de minima sociaux (revenu de solidarité active (RSA), allocation de solidarité spécifique (ASS)...)
- les demandeurs d'emploi de longue durée ;
- les travailleurs reconnus handicapés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), etc.



DURÉE DU PARCOURS

Variable selon les personnes, 24 mois maximum



LIEUX

Lieux d'intervention : SECTEURS DE : Bourbon l'Archambault - Cérilly - Lurcy-Lévis et les communes de l'ancien canton dans le cher soit 39 communes rurales

Coordonnées du siège : 1 BD GAMBETTA BP8 03320 LURCY-LEVIS



PRESCRIPTEURS

Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, le Conseil Départemental via les Espaces insertion emploi et autres prescripteurs habilités par l'arrêté du 21 septembre 2021*

[Lien vers l' Arrêté du 1er septembre 2021 fixant la liste des critères d'éligibilité des personnes à un parcours d'insertion par l'activité économique et des prescripteurs mentionnés à l'article L. 5132-3 du code du travail](#)



DESCRIPTION

Présentation :

Depuis plus de 30 ans, l'Association Intermédiaire Nord Bocage aide à la réinsertion des personnes privées d'emploi en les accompagnant dans leur recherche d'emploi stable et dans leurs diverses démarches et en leur proposant des missions auprès des particuliers, entreprises, collectivités ou associations

Les activités proposées :

Mises à disposition en tant que : femme de ménage, homme toute main, aide jardinier, agent d'entretien, manutentionnaire, manœuvre dans le bâtiment, ouvrier d'usine, ouvrier de scierie, aide de cuisine, serveur(se), secrétaire, agent d'accueil, ripeur, porteur pompes funèbres.

L'accompagnement proposé :

Lors de l'entretien d'inscription, l'accompagnement socio professionnel est déterminé avec la personne suivant ses attentes et afin de lever les freins à l'obtention d'un emploi durable. Quand la personne est mise à disposition, un suivi est effectué auprès des divers utilisateurs, cela permet par la suite, d'échanger avec elle sur son travail et sur d'éventuelles choses à améliorer ou faire un point sur son projet professionnel. Pour certains, un accompagnement social est réalisé et nécessaire pour leur permettre de résoudre leur problème. (santé-finance-aide à la mobilité...)